

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

SOMBRE AVENIR

L'année 1898 se termine sous les plus inquiétants auspices. Jamais, peut-être, depuis un bon quart de siècle — *longum cœvi spatium* — l'horizon politique n'avait paru plus fuligineux, plus enténébré, plus lourdement chargé de nuées menaçantes. Point n'est besoin d'être doué de la double vue diplomatique pour les voir accourir des quatre coins de l'horizon — sinistre chevauchée — les flancs gonflés des tempêtes qu'accumulèrent les haines, les ambitions et les convoitises de la triste humanité.

Vers quelles destinées la poussera l'année qui vient de commencer ? C'est le secret de demain et bien fin — ou bien fou — serait celui qui prétendrait le pénétrer.

Les prophètes de malheur ont beau jeu, en considérant toutes les causes immédiates de conflagration générale qui ont surgi au cours de l'année 1898, de nous formuler à l'occasion du Nouvel An, les prédictions les plus atroces et les plus accablantes ! Ce sont là de fâcheuses étrennes ; mais qu'y faire ? est-ce supprimer le danger que de se refuser à le voir ? — Et ce danger, il est partout !

C'est l'Allemagne qui accroît sans cesse ses forces militaires, tout en s'outillant formidablement pour la lutte économique !

C'est l'Angleterre dont le jingoïsme impérialiste menace de nous acculer aux pires éventualités !

C'est l'Autriche-Hongrie, en pleine décomposition et dont le démembrement inévitable au lendemain de la mort du vieil empereur François-Joseph promet de faire couler par tous ses pores le sang de l'Europe !

C'est l'Espagne, menacée d'une guerre civile ; c'est la Suède et la Norvège, atteintes de la maladie du séparatisme ; ce sont les puissances balkaniques, volcans toujours prêts à cracher la lave de leurs passions brûlantes !

Et ce sont aussi les questions d'Orient et d'Extrême-Orient, le partage de l'Afrique, l'avènement des États-Unis au rang de grande puissance coloniale, les troubles du Siam et le problème terre-neuvien, le conflit anglo-boër, etc., etc., — sans compter l'imprévu et tout ce que nous oublions. Et voilà, sans exagération de pessimisme, où nous en sommes exactement à l'heure actuelle !

Il semble évident, dit un de nos confrères, que les Romains étaient infiniment moins civilisés que nous ; mais alors qui nous rendra cette féconde et bienfaisante paix romaine, sous laquelle l'humanité a vécu paisible et laborieuse, sous cinq siècles de prospérité et de calme ?

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Une bonne histoire

De l'Avant-garde pédagogique :

On causait.... On regrettait l'absence trop fréquente de confraternité entre les instituteurs. On comparait leur isolement à « l'esprit de corps » de certains autres fonctionnaires.

Un inspecteur primaire prit la parole :

— Je m'inscris en faux, dit-il, contre cette

accusation d'égoïsme.... Et, si vous me le permettez, je vais, mais alors tout à fait confidentiellement, vous conter une histoire d'hier qui vous montrera bien l'esprit de solidarité qui anime nos instituteurs !...

— Conte, conte !

— Soit. Mais c'est entre nous, bien entre nous. Penchez-vous que je vous le dise à l'oreille !...

J'arrive un matin du mois de juin dernier, à X..., petite commune de ma circonscription, et de 9 heures à 11 heures, j'inspecte l'école mixte, l'unique école de l'endroit. Je suis charmé de tout ce que je vois, de tout ce que j'entends. Et je me fais un plaisir de témoigner ma satisfaction à l'instituteur, un jeune, un dévoué.

— Alors, me dit-il, vous ne reviendrez pas cet après-midi ?

— Mais non ! c'est inutile. Je suis suffisamment renseigné... Je vais, de ce pas, déjeuner, et à une heure je me présenterai chez votre collègue de Z...

Je vis, à ces derniers mots, la physionomie de mon excellent maître s'éclairer comme d'un rayon de joie... et je devinai.

Je lui fis mes adieux... Mais dès lors mon intention était bien arrêtée : je reviendrais le voir à une heure.

Je déjeunai chez un aubergiste de la localité ; puis, au lieu de me diriger sur Z... je descendis dans la prairie en attendant le moment de retourner à l'école.

J'y fus à une heure précise — et j'y fus seul. Quand je dis seul, je fais abstraction des élèves qui étaient tous présents dans la cour et que je fis entrer en classe.

Quant à l'instituteur, il ne se présenta qu'à une heure et quart.

Inutile de vous dépeindre sa physionomie lorsqu'il m'aperçut à la chaire, faisant travailler les élèves à sa place... Il voulut s'excuser de son retard... Une course très pressée... Il avait marché très vite (la vérité est qu'il paraissait avoir bien chaud). Il n'avait même pas pris le temps de déjeuner... Cela ne lui était jamais arrivé... etc., etc.

Je l'arrêtai à voix basse :

— Allons, monsieur l'instituteur, pas de dissimulation ! Je sais tout... Vous êtes un excellent collègue, trop bon collègue... Vous avez fait plus de dix kilomètres depuis que je vous ai quitté... Vite, allez déjeuner. Après... nous causerons.

Il protesta. Il ne voulait pas abandonner sa classe... La faim ne le pressait pas (c'était évident). Mais j'insistai et il se soumit.

Daillors, son déjeuner fut court. Il ne s'était pas écoulé dix minutes qu'il rentrait et me disait :

« Surtout, n'en gardez pas rancune, monsieur l'inspecteur. Je ne croyais pas me mettre en retard ; j'avais pris par les chemins de traverse... Dame, voyez-vous, c'est une vieille habitude !... »

On a beau faire consciencieusement, scrupuleusement son devoir, on aime bien être prévenu de votre visite. L'arrivée d'un chef produit toujours quelque émotion... et mon collègue de Z... est un si charmant homme !... »

— C'est bien, c'est bien... dis-je, en lui serrant la main... l'intention innocente le fait !

Et je me rendis à Z... où je m'excusai de mon retard.

Ainsi nous parla un inspecteur qui aime ses instituteurs, et qui en est aimé, et qui eut le bon esprit de ne pas se fâcher d'un excès... de confraternité.

Qu'il me pardonne mon indiscretion... Son histoire nous a bien fait rire et j'ai pensé qu'il serait profondément égoïste de ne point la communiquer à nos lecteurs pour les faire rire aussi. MARCEL DECOMBES.

INFORMATIONS

Les réceptions à l'Élysée

Le président de la République a reçu dimanche à l'Élysée, à l'occasion du nouvel an, les visites officielles des corps constitués de l'État.

Le Pèlerinage aux Jardies

Le bureau et le comité des Associations gambettistes se sont réunis au Grand Cercle républicain, sous la présidence de M. Cazot, sénateur.

Il a été décidé dans cette réunion que le comité des Associations gambettistes et le bureau, composé de MM. Waldeck-Rousseau, Cazot, Dusolier, sénateurs ; Expert-Bezançon, Block, Ganivet, Bainier, Siébecker, Péphau, se rendront aux Jardies le 8 janvier. Lecture a été donnée de lettres venues des comités gambettistes des départements des Pyrénées Orientales, de Meurthe-et-Moselle, etc., annonçant que des délégations de ces comités viendront prendre part à la cérémonie commémorative du 8 janvier.

Départ de M. Doumer

M. Paul Doumer a quitté Paris samedi matin avec une suite d'une dizaine de personnes par le rapide de Marseille. M. Doumer s'est arrêté pendant quelques heures à Lyon pour y voir un de ses beaux-frères. Il s'est embarqué dimanche 1^{er} janvier pour rejoindre son poste. Parmi les personnes qui accompagnent M. Doumer en Indo-Chine, citons M. Dénécheau, député de l'Aisne, et M. Henri Turot, publiciste socialiste.

Punch au Général Dodds

Vendredi soir a eu lieu à Brest une grande manifestation en l'honneur de l'armée, à l'occasion d'un punch offert au général Dodds par les patriotes brestoises. Six cents personnes ont pris part à ce punch.

À la sortie, le général Dodds a été acclamé aux cris de « Vive l'armée ! Vive la France ! »

L'Académie de Médecine de Saint-Petersbourg

La solennité du jubilé du centenaire de l'Académie impériale de médecine a eu lieu vendredi.

Des félicitations ont été présentées par les représentants de l'Institut de France, de la Sorbonne, des Universités de Genève et de Gand.

M. d'Arsonval a fait la description du centenaire de la Sorbonne. Une chaude ovation lui a été faite.

Ont été élus membres honoraires : MM. Lannelongue, Berthelot, Brouardel, Bouchard, Dujardin-Beaumez, d'Arsonval, Ranvier, Marey, Roux, Duclaux, Ollier et Guyon.

France et Angleterre

Le conflit avec le Siam

La Patrie publie l'information suivante que lui téléphone son correspondant de Londres :

Les bruits les plus inquiétants courent ce matin à Londres, au sujet des affaires du Siam.

J'ai vu tout à l'heure le directeur du Morning Leader, qui depuis longtemps a toujours été très exactement renseigné, soit par correspondance, soit par télégramme, sur tout ce qui se passe à Bangkok.

Il m'a confirmé que la situation était des plus graves. Les autorités siamoises se sentant soutenues par une influence étrangère font tous leurs efforts pour précipiter un conflit, que le gouvernement français est parvenu jusqu'ici difficilement à éviter.

Mais il est impossible que la tension des

rapports qui existe entre les deux pays se prolonge plus longtemps, et le gouvernement français peut se voir contraint, d'un instant à l'autre, à une intervention dont les conséquences seront graves.

Le directeur du Morning Leader ajoute que le démenti donné samedi soir par l'agence Havas est faux, et que la situation est bien celle qu'il a exposée.

Madagascar

La peste continue de sévir à Tamatave, mais y reste localisée, grâce aux mesures très énergiques prises par le gouvernement.

Aux Philippines

D'après les derniers télégrammes reçus de Washington, la situation se complique de plus en plus à Manille.

La défense de nos colonies

De même que l'on a renforcé les troupes de l'infanterie de marine au Sénégal, on va augmenter nos forces en Chine et au Tonkin, et envoyer deux batteries d'artillerie de marine au Sénégal et une à l'île de la Réunion.

Remises et Réduction de Peines

À l'occasion du 1^{er} janvier, le président de la République a, par diverses décisions rendues sur la proposition du ministre de la marine, accordé des remises et réductions de peines à 108 marins, militaires ou individus de l'ordre civil condamnés par les juridictions militaires de la marine.

Chantiers inondés

Par suite de la rupture du collecteur de la Bièvre, les chantiers de la nouvelle gare d'Orléans ont été inondés avant-hier matin.

En raison de l'infiltration des eaux, des éboulements partiels se sont produits.

Les pompiers et des ingénieurs de la Compagnie des eaux se sont rendus sur les lieux afin de prendre les mesures de précaution nécessaires.

L'exécution de Vacher

L'exécution de Vacher a eu lieu samedi dernier. Il a déclaré avant de mourir qu'il était une victime de la Société.

Cette exécution sera la dernière de Deibler qui... passe la main à son fils !

L'affaire Dreyfus

L'incident Bard

Le Soir dit que M. Lebreton, ministre de la justice, a eu aujourd'hui un long entretien avec M. Grosjean, juge d'instruction à Versailles, auquel M. Q. de Beaupaire aurait raconté tous les détails de l'incident Bard.

Un Récit de « l'Intransigeant »

L'Intransigeant se dit en mesure d'affirmer « que la chambre criminelle de la cour de Cassation a rendu, il y a plus de quinze jours, une ordonnance tendant au retour en France du traître de l'île du Diable ». Cette ordonnance aurait été aussitôt communiquée, par M. Loew en personne, au ministre de la justice. M. Lebreton se serait attaché à faire remarquer au président de la chambre criminelle tous les inconvénients du rapatriement de Dreyfus. Ses observations auraient fait une grande impression sur l'esprit du président Loew, qui, ne voulant pas endosser la responsabilité d'une bagarre, promit au garde des sceaux d'insister auprès de la Chambre criminelle pour que l'ordonnance rendue ne fût pas immédiatement exécutée, et

l'ordre de rapatriement immédiat aurait été remplacé par une simple commission rogatoire.

Procès Zola-Judet

Le procès Zola-Judet a été renvoyé au 27 février, la cour ayant manifesté l'intention de ne juger l'affaire qu'après que la Cour de cassation aura statué sur le procès en révision.

L'Amie d'Esterhazy

Dans une lettre, Mlle Pais déclare qu'elle n'a jamais eu de rendez-vous ni d'entrevue avec MM. Pellieux, Mercier et Boisdeffre ; qu'elle ignore par qui ont été écrits les télégrammes « Blanche » et « Spéranza », et que jamais elle n'a avoué à personne en être l'auteur.

Nouvelles de l'île du Diable

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Cayenne a eu une entrevue avec le gouverneur du pénitencier français. Celui-ci aurait déclaré que le régime de Dreyfus n'a pas été modifié ; que le gouverneur français n'a pas donné l'ordre de renvoyer immédiatement Dreyfus en France ; que les documents envoyés par le ministre des colonies ont été communiqués au prisonnier le 23 décembre ; que sa réponse partira « demain », c'est-à-dire le 3 janvier.

CHRONIQUE LOCALE

Les listes électorales

Nous rappelons ci-dessous, aux citoyens, les époques et délais des diverses opérations relatives à la revision des listes électorales.

1. Préparation des tableaux de rectifications — 10 jours — du 1^{er} au 10 janvier inclus ;
2. Délai pour dresser les tableaux de rectifications — 4 jours — du 11 au 14 janvier inclus ;
3. Publications des tableaux de rectifications — 1 jour — le 15 janvier ;
4. Délai ouvert aux réclamations — 20 jours — du 16 janvier au 4 février inclus ;
5. Délai pour les décisions des commissions chargées du jugement des réclamations — 5 jours — du 5 au 9 février inclus ;
6. Délai pour la modification des dernières décisions de ces commissions — 3 jours — du 10 au 12 février inclus ;
7. Délai d'appel devant le juge de paix — 5 jours — du 13 au 17 février inclus ;
8. Délai pour les décisions du juge de paix — 10 jours — du 18 au 27 février inclus ;
9. Délai pour les notifications des décisions du juge de paix — 3 jours — du 28 février au 2 mars inclus ;
10. Clôture définitive de la liste le 31 mars ;
11. 1^{er} avril, envoi de la liste à la préfecture ou à la sous-préfecture.

La commission de l'enseignement

La commission de l'enseignement a adopté le principe de la proposition de MM. Couyba

et Rajon tendant à décider que le déplacement d'office des instituteurs et institutrices ne pourra avoir lieu sans que ces fonctionnaires aient été entendus par le conseil départemental. L'organisation des conseils départementaux serait modifiée de façon à présenter des garanties contre tout arbitraire.

La commission de l'enseignement procédera dès la rentrée de janvier, à l'examen de la réforme des cours de l'enseignement secondaire.

Promulgations

L'*Officiel* a publié une loi portant prorogation jusqu'au 31 décembre 1899 du délai imparti par la loi du 29 décembre 1897, pour abaisser les droits sur les boissons hygiéniques ; une loi concernant la régularisation des décrets des 3 et 4 mai 1888, suspendant temporairement les droits sur le blé et abaissant temporairement les droits sur les farines, et un arrêté fixant pour 1893, à 9 francs par hectare, le montant de la prime accordée aux cultivateurs de lin et de chanvre.

Médailles d'honneur

Des médailles d'honneur sont accordées aux ouvriers et employés dont les noms suivent : MM. Ber-Castelnau, à Escande ; J. Arbas à Gardette ; J. Martel, Gibert et Lacombe à Cahors, Mme Pétronille Servan, à Cahors.

Des médailles ou diplômes d'honneur, pour sauvetage, ont également été décernés aux personnes suivantes :

Médaille d'argent de 1^{re} classe : M. Blanc à Larroque-Toirac. — de 2^e classe : M. Cavarroc à Figeac. — Mentions honorables : MM. Bénéchie, à Thémines et Céret, à Martel.

Nos félicitations à tous.

Consulat d'Autriche-Hongrie à Bordeaux

On nous prie d'insérer la note suivante : A l'occasion du cinquantième anniversaire de son avènement au Trône,

Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique a daigné, par résolution souveraine du 2 Décembre 1898 accorder amnistie à toutes les personnes appartenant à l'armée ou à la marine austro-hongroise, et à toutes les personnes appartenant à la Landwehr autrichienne et hongroise se trouvant sous le coup de poursuites pour ne pas avoir répondu à un appel pour les exercices périodiques, ainsi qu'à tous les sujets austro-hongrois sous le coup de poursuites pour ne pas s'être présentés à l'époque fixée par la loi, devant les commissions de recrutement.

Les conditions sous lesquelles ils pourront bénéficier de cette amnistie seront communiquées aux intéressés sur leur demande, par le Consulat.

Bordeaux, le 30 Décembre 1898.

Le Consul GRÖNING.

Tempêtes et inondations

On signale de divers côtés en France de violentes tempêtes et des inondations.

Dans notre région, où on se plaignait avec raison de la sécheresse persistante, l'eau est enfin tombée en abondance.

Le niveau des eaux du Lot s'est même élevé d'une manière considérable, cette dernière nuit et par suite de cette crue subite, le fonctionnement des pompes du château d'eau était presque impossible ce matin. On a dû fermer les réservoirs pendant une partie de la journée.

Heureux présage !

Nos vœux de bonne année seront cette fois exaucés, les kabbalistes nous l'affirment.

Le chiffre 9, en effet, a une valeur toute particulière ; c'est un des nombres de bonheur.

Or, les deux premiers chiffres de 1899, nous donnent 9, et les deux derniers sont deux 9.

Trois fois 9 font 27, dont les deux chiffres font 9 aussi.

Ceux qui ne seront pas heureux cette année feront bien d'y renoncer.

CAHORS

A la préfecture

Par décision préfectorale, M. Bouyssou, chef de bureau à la sous-préfecture de Figeac, est nommé chef de bureau à la préfecture du Lot, (2^e division).

M. Tournier, sous-chef de bureau à la préfecture, attaché au cabinet du préfet du Lot, est nommé chef de bureau à la sous-préfecture de Figeac, en remplacement de M. Bouyssou.

Toutes nos félicitations à M. Tournier, pour l'avancement dont il est l'objet.

L'Avenir cadurcien

Comme nous l'avions annoncé, l'Avenir cadurcien a donné dimanche un concert sur les allées Fénélon de 3 à 4 heures. Malheureusement la pluie a empêché nos concitoyens d'aller applaudir notre vaillante société qui a exécuté son programme devant quelques auditeurs seulement.

Engagements militaires

Pendant l'année qui vient de se terminer, le nombre des engagements militaires reçus à la mairie s'est élevé à 53, dont 42 pour l'armée de terre et 11 pour l'armée de mer, dont 10 pour l'infanterie et l'artillerie de marine et 1 pour les équipages de la flotte.

Acte de probité

Le sieur Marcelin Blanc, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur à Larozière, commune de Cahors, a trouvé un porte-monnaie renfermant une certaine somme, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police.

Ce porte-monnaie a été remis à sa propriétaire, M^{me} Veзалles.

Chiens enragés

M. le maire de Cahors a pris l'arrêté suivant :

« Considérant qu'un chien atteint, ou tout au moins suspect de rage, a parcouru le territoire de notre commune, et que dans l'intérêt de la sécurité publique il convient d'appliquer les mesures édictées en pareil cas.

« Arrête :

• Il est enjoint aux propriétaires de chiens qui ont été mordus par l'animal enragé dont il s'agit de les faire abattre sans délai.

» La circulation des chiens qui ne seraient point muselés ou tenus en laisse est absolument interdite pendant six semaines, à partir de la publication du présent arrêté.

» Les chiens trouvés errants sur la voie publique seront mis en fourrière et abattus, s'ils ne sont pas réclamés dans les quarante-huit heures.

» Les contraventions au présent arrêté seront transmises à M. le procureur de la République. »

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 31 décembre 1898 au 3 janvier 1899

Naissances

Hugouennec, René-Albert-Elie, rue Nationale, 30.

Publications de Mariages

Faussil, Joseph, maçon et Fresquet Alexandre.

Malmay, Louis, postillon et Cayrac, Mari sans profession.

Gittard, Jean-Baptiste-Denis, forgeron et Francoual, Berthe-Mélanie, robeuse.

Décès

Cabanes, Georges-Elie-Henri, 16 jours, rue Mascoutou, 1.

Féline, Auguste, plâtrier, 78 ans, à l'hospice.

Foissac, Marcel-Paul-Gaston, 11 ans, rue de l'Université, 7.

Arrondissement de Cahors

MONTECQ. — Foire. — La foire de Montecq du 31 décembre a été comme tous les ans l'une des plus belles de l'année.

Tous les foirails étaient bien approvisionnés et il s'est traité grand nombre d'affaires.

Voici les cours pratiqués :

Boeufs de boucherie de 32 à 35 fr. les 50 kilos.

Veaux, de 0,70 à 0,75 le kilo.

Brebis, de 0,60 à 0,70 id.

Porcs gras, de 48 à 54 fr. les 50 kilos.

La volaille était aux cours des dernières foires.

Truffe, de 16 à 24 fr. le kilo.

Blé, de 14,50 à 15,50 les 4/5.

Mais, 12 fr. les 4/5.

Avoine, 10 fr. les 50 kilos.

Pommes de terre, 5 fr. le sac.

Quelques prunes variant entre 15 et 25 francs.

Ni vol ni accident à signaler.

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

DEUXIÈME PARTIE

Le procès

II

Le vieillard reprit d'une voix plus forte encore, d'une voix qui sonna dans la salle comme un clairon :

— Le nom des Cordouan, ce nom ancien, qui a sonné dans cent batailles, sortira haut et fier de cette épreuve, quelle qu'en soit l'issue, car celui qui le porte, — celui qui est le dernier à le porter, n'a rien fait pour le tenir !... Telle est ma conviction absolue.

Et il prit le bras de son domestique et se retira sans hâte, comme il était venu, promenant sur l'assistance son clair et fier regard.

L'émotion était à son comble dans tous les points de l'auditoire. Mille commentaires s'élevaient ; on commençait à s'inquiéter sérieusement de ce personnage mystérieux qui aurait employé, pour perdre Edgar de Cordouan,

d'aussi infernales combinaisons. On ne riait plus de l'histoire qu'on avait cru jusqu'alors inventée à plaisir par l'accusé pour se défendre.

On y ajoutait foi, et bien des regards se tournaient vers Henri Soulac, dont l'émotion pendant tous ces incidents avait été remarquée de tout le monde.

On se rappelait que le négociant du quai des Chartrons avait été ami de l'accusé, puis son rival ; qu'il allait épouser — car le mariage, comme nous le verrons bientôt, semblait résolu — qu'il allait épouser, disons-nous, Mlle de Millanges, l'ancienne fiancée d'Edgar, et dans le public déjà quelques soupçons naissaient. Si c'était !... Mais on s'arrêtait aussitôt, devant l'absurdité d'une pareille supposition.

Néanmoins, Henri Soulac devinait probablement les pensées qui naissaient autour de lui, car il était inquiet, plus mal à l'aise que jamais. Il n'osait plus lever les yeux de crainte de rencontrer le regard d'Edgar ou celui de Tartas.

L'audience resta un instant comme suspendue.

Il se faisait tard.

Des lumières s'allumaient dans la salle.

On se demandait si la séance serait remise au lendemain ou allait se continuer pendant la nuit.

Le président commanda le silence, puis s'adressant à Edgar :

— Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

— Non, Monsieur le président... Je n'ai rien à ajouter aux paroles prononcées par mon grand-père.

— Asseyez-vous.

Le jeune homme s'assit.

L'audience est levée, dit le magistrat.

Et les gendarmes emmenèrent Edgar, et on commença à évacuer la salle.

Le réquisitoire et la plaidoirie étaient remis au lendemain.

L'audience se vidait lentement, au milieu des discussions et des commentaires.

IV

Edgar de Cordouan avait été emmené par les gendarmes dans une petite pièce attenante à la salle d'audience, en attendant que la foule eût évacué la cour qui sépare le palais de justice du fort du Hâ et qui avait été envahie dans la journée, malgré les précautions prises.

Il faisait nuit, et de la grande lumière de l'audience, le fiancé d'Ariane de Millanges passait dans un réduit presque obscur, à peine éclairé par une mauvaise lampe ; de la foule et du brouhaha, dans la solitude et le silence.

Il pouvait réfléchir, repasser les incidents de cette terrible journée, voir clair dans son avenir. Il se sentait perdu.

Toute l'éloquence de son avocat, toute l'émotion soulevée par la déclaration de son grand-père, toute la sympathie qu'il avait cru lire sur les visages du public, tout cela ne l'archaierait pas à sa triste destinée. Il n'avait pas convaincu les jurés de son innocence,

— il le comprenait. Il y avait ce côté mystérieux du crime qu'il ne pouvait expliquer, l'intervention d'un assassin soudoyé qui avait tout combiné pour le perdre.

Personne n'y avait ajouté foi et tant qu'il ne pourrait pas fournir une preuve désignant le coupable, tant qu'il ne pourrait pas dénoncer celui qui avait commis le meurtre, toutes ses protestations, toutes ses explications, il s'en apercevait bien, demeureraient inutiles. Ce n'est pas le tout, en effet, quand on est pris, comme il l'était, quand on est accusé, arrêté, de protester de son innocence ; il faut la démontrer, et il ne le pouvait pas !

Le malheureux était profondément découragé. Le peu d'espoir qu'il avait eu, qui avait miroité devant ses yeux pendant que son grand-père parlait, le peu de joie qu'il en avait ressenti et qui avait, pour un moment, fait le jour dans son âme, tout cela était désormais éteint. La nuit s'était faite de nouveau. Il était retombé en pleins ténèbres.

Et Ariane !... Il n'osait plus y penser, prononcer son nom, même à voix basse... Ariane était perdue pour lui. Ariane était à cet homme, à ce misérable qu'il soupçonnait !... Était-ce possible ? Et le ciel ne s'écroulerait-il pas avant ? Ariane si belle, si pure, dont il voyait les grands yeux étinceler auprès de lui ; Ariane, dont les traits ne lui apparaissaient plus que dans une sorte de vision surnaturelle, dont la physionomie était devenue, dans son souvenir, toute confuse, toute estompée, — ce qui lui donnait quelque chose de divin et de céleste.

(A suivre.)

Arrondissement de Figeac

CARAYAC. — Procès-verbal. — Les employés des contributions indirectes ont dressé procès-verbal contre le sieur C. de Carayac pour débit clandestin de boissons.

Arrondissement de Gourdon

St-SOZY. — Bureau télégraphique. — Le bureau télégraphique concédé à la commune de St-Sozy (près Souillac) est ouvert au public depuis le 1^{er} janvier 1899.

Chez nos voisins

CAUSSADE. — Foire du 2 janvier. — Malgré le mauvais temps, toutes nos places étaient encombrées de monde; il s'y est traité cependant pas mal d'affaires.

Viande de boucherie. — Bœuf, de 28 à 34 fr.; vache, de 26 à 28 fr., pores gras, de 49 à 52 fr., le tout les 50 kilos, poids vif; veaux, de 60 à 75 c., moutons et agneaux, de 60 à 75 c., le tout le demi-kilo.

Volaille. — Poules, poulets, dindons et canards communs, de 55 à 60 c., le tout le demi-kilo.

Lapins domestiques, 1 fr. et 1 fr. 35. Œufs, 1 fr. 50 la douzaine.

Gibier. — Lièvres, de 5 à 6 fr.; lapins de garenne, de 1.50 à 2 fr. 10; perdreaux, de 2 à 2 fr. 40; grives, 60 cent., le tout la pièce.

Halle aux grains. — Blé, les 80 kilos, de 16 fr. 50 à 17 fr. 75, suivant qualité; avoine de 9 fr. 50 à 10 fr.; maïs, de 14 à 14 fr. 50; fèves, 14 fr. 50; seigle, 13 fr., le tout l'hectolitre.

BULLETIN FINANCIER

Contre toute prévision les reports ont été très chers, aussi la tenue des cours s'en est-elle sensiblement ressentie.

Notre 3 0/0 sur lequel on a coté 24,32 et même 40 centimes de report, clôture à 101,87 au lieu de 101,82 dernier cours de samedi; le 3 1/2 0/0 cote 104,62 avec 32 centimes de report; l'amortissable finit à 101,40.

La Banque de France à 3,780 est en hausse de 30 fr. Le Crédit Foncier ferme à 730 avec 3 fr. de report.

Le Crédit Lyonnais sur lequel on a coté 175 de report fait 864 dernier cours. Le Comptoir National d'Escompte est à 590 et la Société Générale à 540.

La Banque spéciale des valeurs industrielles se négocie activement à 350.

Le Suez reste à 35,70 avec un report de 12 franc.

Nos Chemins clôturent: le Lyon à 1,899, le Midi à 1,440 et le Nord à 2,105.

L'Italien finit à 95,30 on a coté 22 et 24 centimes de report. L'Extérieure sur laquelle les

reports se sont traités à 12 et 14 centimes fait 46,95.

Le Turc D cote 22,95, la Banque Ottomane 554 et le Russe 3 0/0 1891 94,95.

En Banque, les actions Novo-Pavlovka sont demandées à 145. Signalons des ordres très suivis en action de la Société Continentale d'automobiles.

ANNUAIRE OFFICIEL

L'Annuaire officiel du département du Lot, vient de paraître.

Cet Annuaire devant servir de document officiel, les renseignements ont été puisés aux meilleures sources avec l'attention la plus scrupuleuse, et les changements ou corrections faits avec le soin le plus minutieux.

Paraissant toutes les années vers la fin de décembre, ce n'est que dans cet Annuaire officiel, qu'on peut trouver tous les changements, toutes les nominations survenues en dernier lieu.

Enfin, nous recommandons à tous ceux qui sont soucieux de connaître l'histoire de notre Quercy, la dernière partie de cet annuaire intitulée « Un mémoire sur les justices royales établies dans la généralité de Montauban. » Extrait des archives du Lot, par M. L. Combarieu, archiviste honoraire.

Comme toujours, M. Combarieu a composé une œuvre véritablement originale grâce au soin et à l'intelligence, qu'il a apportés à l'examen des archives communales et départementales.

On peut dès aujourd'hui se procurer cet Annuaire à l'imprimerie du Journal du Lot.

Prix de l'exemplaire, 2 francs

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Solles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois iti-

néraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.

Billets d'aller et retour de famille
Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions

Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une étuve modèle, adoptée par les Hôpitaux de Paris, agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

BIBLIOGRAPHIE

SOIXANTE-SEPTIÈME ANNÉE
JOURNAL DES DEMOISELLES

14, rue Drouot, Paris

Edition bimensuelle, couverture chamois paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.
Un an : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; Union postale, 17 fr.

Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiants aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le Journal des Demoiselles. Soixante-six années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles : œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

ELLE DONNE CHAQUE MOIS :

1^o 48 pages de texte : Instruction, Littérature, Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc.; 2^o Un Album de 8 pages in-4^o; Modes, Broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins; 3^o Une Feuille de Patrons, grandeur naturelle ou des Patrons découpés; 4^o Une ou deux Gravures de Modes coloriées, soit 18 par an; 5^o Un Modèle de tapisseries coloriées, ou une planche de petits travaux en couleurs.

LES AUTRES ANNEXES POUR 1899 SERONT :

Travaux variés sur étoffe : Sac à lorgnette, Fond de plateau; Ornaments d'église : Chasuble, Pale; Musique. — Motifs d'aquarelles. — Cartonnages divers. — Abat-jour. — Gravures d'art. — Calendrier. — Menus. — Pyrogravure coloriée. — Tapisseries par signes. — Alphabets. — Chiffres enlacs.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot.

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

XI

LA CHAMBRE NUMÉRO 6

Comme s'il comprenait la situation, le chien se ramassa pour bondir — l'œil sanglant, le poil hérissé — et une gueule, qui s'ouvrit pour gronder sourdement, démasqua des crocs formidables...

Sébastien, François et Marianne reculèrent, tandis que Joseph venait décidément de se ranger du côté de Turc: la révolte était vaincue et domptée...

— A la bonne heure! grinça la veuve avec un petit rire strident, vous vous souvenez du commandement que vous avez appris le catéchisme: — Tes pères et mères honoreras afin de vivre longuement...

Elle poursuivit avec un hochement d'épaules plein d'une compassion ironique:

— Vous auriez mieux fait de finir ce que nous avons commencé...

— Comment?

Agnès Chassard poussa du pied les deux cadavres:

— Il s'agirait d'abord de nous débarrasser de ceci pour qu'on puisse éponger et récurer le plancher... La propreté avant tout... Et puis, l'enfant attend son tour...

— L'enfant?

La vieille femme étendit l'index vers le lit.

— Hé oui! l'enfant, — l'enfant du colporteur, derrière les courtines, et que vous avez oublié avec toutes vos chicanes et toutes vos bisbilles...

On se regarda avec surprise, et des exclamations partirent de toutes les bouches:

— La mère a raison...

— En voilà un, opina Joseph, qui doit avoir le sommeil furieusement chevillé sur les yeux!

— Pour ça? questionna Marianne.

— Dame! pour n'avoir pas donné signe de vie pendant tout ce charivari!

Bah! reparti le virago qui jouait avec sa hachette, si le mioche est réveillé, on va le rendormir...

— Dépêchons! ordonna l'hôtesse. L'aube est matinale en juillet, — et il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire...

— Vous, dit la grande fille à ses frères, occupez-vous de serrer les clients en lieu sûr... Moi je me charge de l'innocent...

Elle se dirigea vers le lit, dont elle saisit les rideaux de la main gauche.

— Ne t'impatiente pas petiot!... Maman, éclairez-moi... Nous allons fabriquer un ange... La veuve s'avança en élevant la lampe. Les

trois fils allongeaient le cou pour voir, — plus curieux et plus féroces que le chien Turc, qui ne se dérangeait pas de lapper le sang dont ruisselait le parquet.

Les rideaux, — brusquement tirés — glissèrent avec un bruit sur leur tringle. La hachette tournoya en l'air. Mais le bras de Marianne retomba inerte, — et l'arme, lâchée subitement, alla se heurter à la muraille, qu'elle entailla, avant de rebondir à terre...

En même temps ses quatre complices poussaient un même cri de stupeur...

Leur dernière victime leur échappait : Le lit était vide...

L'enfant avait disparu!

XII

AU PAVILLON DU GARDE

Une semaine s'était écoulée depuis les scènes de boucherie auxquelles les exigences de notre récit nous ont forcé de faire assister le lecteur.

Transportons-nous à ce qu'on appelait dans le pays : le Pavillon du garde — du feu garde Marc-Michel Hattier en son vivant, surveillant des eaux, bois, chasses et pêches, dépendant du domaine seigneurial des Armoises.

Trois quarts de lieue — environ — séparaient ce domaine du village de Vitte. Le chemin — aujourd'hui vicinal — qui les reliait l'un à l'autre, passait devant le pavillon et côtoyait un vaste parc, auquel s'adossait celui-ci, et dont les opulents ombrages allaient rejoignant le château. Ce dernier confinait pareillement à un hameau d'une douzaine de

feux, qui portaient le même nom que lui.

Après la mort de l'ex-trompette de Chamboran, sa fille n'avait point cessé — nous vous dirons plus tard comment et pourquoi, — d'occuper le logis paternel, construction de briques, élevée d'un étage, d'un extérieur avenant et d'un aménagement confortable malgré son exigüité. Au rez-de-chaussée, le poêle et la cuisine, au premier, la chambre du défunt dont Denise avait fait la sienne, et le cabinet qui servait de « casernement » à Philippe avant son départ pour l'armée; sous les combles, une mansarde où couchait une servante.

Je crois avoir déjà indiqué qu'en Lorraine, dans les habitations bourgeoises et rustiques, poêle s'entend de la pièce principale, salle à manger et salon à la fois, — voir dortoir ou atelier, dans les familles nombreuses, où l'on prend ses repas et où l'on reçoit les visiteurs.

Il pouvait être sept heures du soir; le jour ne baissait pas encore, mais le soleil, voilé par des chaudes vapeurs du couchant, jetait obliquement ses rayons plus vermeils. Il y avait des rubis dans le ciel et le large paysage qui s'étalait au-dessus des fenêtres du poêle se teignait de nuances pourprées.

D'un côté, la route s'appuyait à la muraille — bordée de mousse — qui décrivait les contours capricieux du parc. Par delà sa marge poudreuse des champs de blés immenses, tondu par la moisson, des cultures, des carrés de prairies, — moucheté des bouquets de peupliers, ils se perdaient à l'horizon sur la limite extrême duquel rongeoient comme des braises ardentes les vitres des maisonnettes basses du hameau. (A suivre.)

Bibliographie

VIENT DE PARAITRE
NOUVEAU COURS DE MORALE
Rédigé conformément aux programmes officiels du
27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN
L'Enseignement Moral à l'École primaire

par **F. VIALA**, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{er}
Livre de morale pratique et de lecture courante
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40
Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement-moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME ANNÉE

Edition bimensuelle, couverture verte, dite

JOURNAL DES DEMOISELLES

ET PETIT COURRIER DES DAMES

14, rue Drouot, Paris

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Un an : Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.

C'est le véritable journal de famille, s'adressant aussi bien à la jeune fille qu'à la mère, et réunissant le côté littéraire, instructif et moral, au côté pratique des travaux d'intérieur.

Cette édition, la plus complète, la plus utile et la moins chère des publications de ce genre, s'adresse aux personnes ayant besoin d'un grand nombre de modèles de Patrons de toutes sortes et désirant avoir sur la Mode et les Toilettes des renseignements plus complets que ceux contenus dans l'Édition bimensuelle chamamois.

Indépendamment des 48 pages de texte et des annexes de l'Édition chamamois.

ELLE DONNE EN OUTRE :

1^o 18 Gravures coloriées de Modes, de Travaux de fantaisie ou d'Ameublement ; 2^o 6 Albums d'ouvrages de fantaisie ; 3^o Environ 100 Patrons découpés et imprimés ; 4^o Feuille de Broderie pour lingerie ; 5^o Travaux imprimés sur étoffe.

ON A REÇU AINSI, A LA FIN DE L'ANNÉE :

8 ouvrages imprimés sur étoffe, 36 gravures coloriées de Modes et de travaux environ 200 Patrons découpés et imprimés. — Musique. 12 Planches de tapisseries ou Petits travaux en couleurs, 18 Albums de travaux contenant environ 1000 dessins de Broderies et modèles, Alphabets. — Imitations de peintures ou d'aquarelles, Calendriers. — Abat-jour. — Cartonnages, etc.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal, 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

36^e ANNÉE

Même administration que le « Journal des Demoiselles »

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles. Illustré de 200 gravures environ dans le texte.

14, rue Drouot

Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; Départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment

donné la preuve, est entrée dans sa trente-sixième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles ; pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

14, — rue Drouot, — 14, Paris

Paris et départements, un an : 6 fr. — Union postale : 7 fr.

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de la toilette de leurs enfants, offre, chaque mois, à ses nombreuses lectrices :

Une Causerie sur les modes enfantines, illustrée de croquis explicatifs. — De nombreux Modèles de Robes, Chapeaux, Manteaux et Lingerie, pour petites filles et garçons de tous les âges. — Un et souvent deux Patrons découpés. — Une Gravure de Modes colorisée. — Un Courrier communiquant d'utiles renseignements. — Un Conseil pratique. — Des Devinettes et leurs solutions.

Enfin, une « Planche trimestrielle, » contenant des patrons pour les tout petits, et de charmants modèles de travaux de fantaisie, des broderies et de chiffres divers, complète l'heureux ensemble de ce journal, indispensable conseiller de toutes les mamans économes et prévoyantes.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

LE MUSÉE DES FAMILLES (65^e année) paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 1^{er} janvier 1898 :

Le Toucan, par L. Denise. — Désirée par L. Mussat. — L'idée de Gluslaine, par Berthe Neulhiès. — Hiver, par Cl. Vautel. — Théâtres, par Saint-André. — Gaîtés du mois, par Willy. — Souvenirs entomologiques, par J.-H. Fabre. — Le pantalon rouge, par S. Delorme. — Les deux Hilarion, par P. Legendre. — Mosaïque, par Bug Muller.

Illustrations par Specht, Guydo, Beck, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les **Samedis**

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

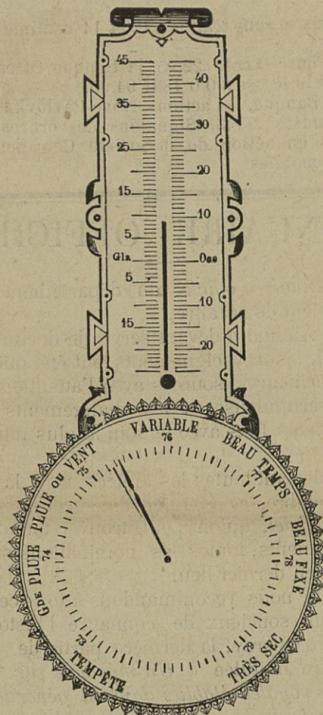
QU'ÀUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

ÉDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 2.5

Id. maxima de la veille : 13.5

Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 13.9

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres. Gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdignie, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vue de Cahors et des environs.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse, avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* un joli morceau de musique pour piano.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Cartes de Visite

LES CARTES DEUIL SUBISSENT UNE AUGMENTATION DE :

1/2 deuil 0,50. — Grand deuil 0,75

Enveloppes blanches : 1 fr. le cent. — Enveloppes deuil : 1,50 le cent.

Pour recevoir franco un cent de Cartes, il suffit d'envoyer avec la commande, le numéro correspondant au caractère choisi et d'ajouter pour le port : 25 centimes pour 100 cartes et 45 centimes pour 100 cartes et 100 enveloppes. — **Adresser les lettres à**

L'Imprimerie du **JOURNAL DU LOT** à CAHORS

Cartes à 1 fr. 25 le cent.

N ^o 1. M. & M ^{me} JEAN ESCLAIVISSAT	N ^o 7. Madame R. BOUSSENARD
N ^o 2. HIPPOLYTE & PIERRE FAVERNIER	N ^o 8. R.-M. BONVALOT
N ^o 3. F.-H. ROUGEMONT	N ^o 9. LUCIEN ROUGIER LICENCIÉ EN DROIT
N ^o 4. MAURICE FRESNIEUX Attaché à la Banque de France	N ^o 10. P. SOURDINAIN
N ^o 5. M. BOULDOIRE AURILLAC.	N ^o 11. R. MIRANDOL BERGERAC (DORDOGNE).
N ^o 6. M. & M ^{me} GUSTAVE BRISSAC 7, Rue des Platanes, BEAUVAIS.	N ^o 12. DANIEL MERCADIER

Cartes à 1 fr. 50 le cent.

N ^o 13. Eugène DELSAHUT Sergent-major au 223 ^e de ligne	N ^o 16. Alexandre Decourcelles Médecin
N ^o 14. Mademoiselle Berthe Rivals	N ^o 17. Daniel & Charles Franqueville BORDEAUX.
N ^o 15. H.-P. Cabanes	N ^o 18. Madame Jean Haudoire Fumel (Lot-et-Garonne).

Cartes à 2 fr. le cent.

N ^o 19. Fernand Lemarquis Étudiant en Droit	N ^o 22. Baptiste Rambrac
N ^o 20. H. Bourdier	N ^o 23. René Duchesne
N ^o 21. Madame H. Suchet	N ^o 24. A. Coulon

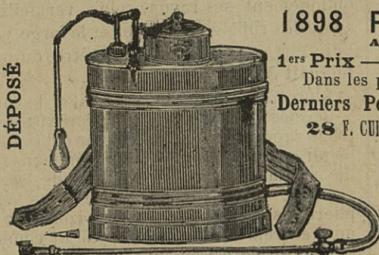
Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre **OMÉGA**

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.